Le président arménien viole publiquement l'histoire: seulement des faits

Le 3 novembre, le président Sarkissian a clairement démontré comment l'Arménie crée les mythes du conflit du Karabakh. Ceci est fait dans l'espoir d'une «mémoire courte» de l'opinion publique mondiale. Les documents indiquent que sur 14 propositions exprimées par Sarkissian sur l'histoire du Karabakh, 9 contiennent des mensonges évidents.

Dans la soirée du 3 novembre, le président arménien Armen Sarkissian a accordé une interview à la chaîne de télévision du site d'information russe RBC. Il a commencé par le fait que les racines du conflit du Karabakh sont profondément ancrées dans l'histoire soviétique. À cette occasion, Sarkissian a déclaré:

«En 1920, le problème actuel est apparu. En vertu de la décision de la direction de l'époque de l'Union soviétique, le Karabakh faisait partie de la République Socialiste soviétique d'Azerbaïdjan. A cette époque-là, il était possible de le résoudre sans faire ce geste. Ensuite, 70 ans –l'Azerbaïdjan avait 70 ans, plus de 70 ans, afin de créer les conditions nécessaires à la coexistence pacifique des arméniens et des azerbaïdjanais au Karabakh. En 1920, 350 000 personnes vivaient au Karabakh, dont 90 à 95% étaient des arméniens. En 1990, il y avait déjà 150 000 personnes. Les gens sont partis de là. Naturellement, parce qu'il n'y avait pas de conditions. Les écoles arméniennes ne fonctionnaient pas. Les jeunes n'ont pas eu l'occasion de développer leur vie, leurs activités, de créer des familles. C'est pour ça que les gens sont partis d'ici. Et après la chute, la dislocation de l'Union soviétique, les événements qui sont devenus des indicateurs dans leur forme la plus pure des objectifs de Bakou ont

commencé. Il y avait un nettoyage ethnique massif des arméniens. C'est à la fin des années 1980 à Soumgaït, Bakou, Maraga. Je parle des réfugiés-plus d'un million d'arméniens ont quitté l'Azerbaïdjan, toutes ces villes…».

https://qarabag.com/wp-content/uploads/2020/11/SargysyanFR-subs.mp4
Qarabag.com a fait l'expertise de la déclaration du président de l'Arménie sur la conformité avec les faits réels. Les principaux fragments de la partie historique de son discours, liés aux documents de cette époque, sont examinés ci-dessous.

«En 1920, le problème moderne a été créé. Comme la décision des dirigeants de l'époque de l'Union soviétique, le Karabakh a été donné à la partie de la République Socialiste soviétique d'Azerbaïdjan».

1. La décision sur le Haut-Karabakh n'a pas été prise en 1920, mais à la suite du vote du plénum du bureau caucasien du Comité Central du Parti communiste russe, tenu le 5 juillet 1921.

2. La décision prise le 5 juillet 1921 n'était pas de «donner» le Haut-Karabakh à la République Socialiste Soviétique d'Azerbaïdjan, mais de «**laisser** le Haut-Karabakh dans la RSS d'Azerbaïdjan» [Du procès-verbal de la réunion plénière du Comité central Caucasien du RKP(b) // À l'histoire de la formation de la région Autonome du Haut-Karabakh de la RSS d'Azerbaïdjan (les documents). Bakou, 1989. Page 92].

3. Le sort du Haut-Karabakh n'a pas été déterminé par une décision de la haute direction de l'Union soviétique (qui n'existait pas de jure à l'époque), mais par un vote réel des membres du bureau du Caucase. C'est ce qu'attestent les résultats du vote des membres du même bureau la veille. A cette époque-là, les participants à la réunion, défendant chacun son point de vue, n'ont pas réussi à s'entendre. Par conséquent, il a été décidé de procéder un vote de plus sur le Haut – Karabakh-le 5 juillet. Si la décision avait été prise au plus haut

niveau à l'avance, elle aurait été approuvée lors de la réunion du 4 juillet.

4. Sept membres du bureau caucasien – trois géorgiens, deux russes, un azerbaïdjanais et un arménien-ont participé au vote le 5 juillet. L'arménien Amayak Nazarethian, lors de la réunion du 4 juillet, a voté pour que *«le Karabakh soit laissé dans les limites de l'Azerbaïdjan»* [Du procès-verbal de la réunion plénière du Comité central du Comité central du parti communiste arménien // À l'histoire de la formation de la région Autonome du Haut-Karabakh de la RSS d'Azerbaïdjan (les documents). Bakou, 1989, P. 90-91].

5. Le dirigeant soviétique Arménien Anastas Mikoyan, qui porte maintenant le nom d'une rue d'Erevan, a écrit au dirigeant russe soviétique Lénine en mai 1919: *"les dashnaks – agents du gouvernement arménien cherchent à annexer le Karabakh à l'Arménie, mais cela signifierait que la population du Karabakh de perdrait la source de sa vie à Bakou et serait associée à Erivan, auquel elle n'a jamais été associée. La paysannerie arménienne au cinquième congrès a décidé de reconnaître et de rejoindre aussi l'Azerbaïdjan Soviétique"* [D'après le rapport du membre du Region du Caucase du RCP(b) A. I. Mikoyan du Comité central du RCP(b) et le Président du sovnarkom V. I. Lénine / / À l'histoire de la formation de la région Autonome du Haut-Karabakh de la RSS d'Azerbaïdjan (les documents). Bakou, 1989, P. 16].

6. Le Haut-Karabakh n'a pas été «donné», mais dans le cadre de l'Azerbaïdjan, car avant cela, dans les années 1918-1920, il faisait partie de la République Démocratique d'Azerbaïdjan, et encore plus tôt était le territoire du khanat du Karabakh, qui était gouverné par les turcs et presque 80% de la population était turque.

7. Mais à propos de Zanguezour, voisin du Haut-Karabakh, le 30 novembre 1920, il a été décidé que cette région *«fait partie de l'Arménie»* [Du procès-verbal de la réunion conjointe du bureau politique et du bureau d'organisation du Comité central de l'AKP(b) // À l'histoire de la formation de la région Autonome du Haut-Karabakh de la RSS d'Azerbaïdjan (les documents). Bakou, 1989, P. 63-64]. Et cela malgré le fait qu'il faisait non

seulement partie du khanat du Karabakh dans le passé, mais aussi, selon le recensement de 1914, les musulmans y représentaient 56.2%, et les arméniens – seulement 42.8% [Calendrier caucasien pour l'année 1915. Tiflis, 1914. Division de statistique, P. 230-233].

«En 1920, 350 000 personnes vivaient au Karabakh»

1. A partir de 1914 et jusqu'en 1921, les habitants du Karabakh n'ont pas été dénombrés.

2. Un recensement agricole de la population de la Région Autonome du Haut-Karabakh a été effectué en 1921. La population a été estimée à 135.591 habitants [Kotcharian G. A., P. 8]. Ainsi, le président Sarkissian a augmenté de plus de 60% le nombre d'habitants du Haut-Karabakh à l'époque.

«90-95 pour cent étaient arméniens»

1. En effet, selon le recensement de 1921, 94.4% des habitants de la Région Autonome du Haut-Karabakh étaient arméniens [Kocharian G. A., P. 8] mais ce n'est qu'une partie de la vérité.

2. Sarkissian n'est pas accidentellement repoussé de 1920, sans mentionner ce qui s'était passé auparavant. 100 ans auparavant, les arméniens ne représentaient pas plus de 21% de la population du Karabakh. En 1828-1830, les autorités russes ont procédé à la réinstallation massive des arméniens. Iran et Turquie dans le Caucase du Sud. Le Karabakh est devenu l'un des principaux lieux de leur installation. Malgré cela, en 1914, ils ne représentaient que la moitié de la population dans le District de Choucha [Calendrier caucasien pour l'année 1915. Tiflis, 1914. Division de statistique, P. 230-233], qui a servi de territoire principal pour la formation de la Région Autonome du Haut-Karabakh. Entre 1914 et 1921, la proportion de musulmans est passée de 43% à 5.6%. Cela est réalisé par l'expulsion massive des musulmans de Karabakh en 1918-1920 années par des groupes armés arménienne parti

Dashnaktsutiun.

«En 1990, il y avait déjà 150 000»

Selon le recensement de la population de 1989, la Région Autonome du Haut-Karabakh comptait alors 188.000 habitants [Economie nationale de la RSS d'Azerbaïdjan en 1988. Bakou, 1990. Page 375].

«Les écoles ameniennes ne fonctionnaient pas»

1. Le 31 juillet 1923, la langue officielle de la Région Autonome du Haut-Karabakh a été déclarée arménienne [Décret de Committeee de la patie Communiste des Soviets d'Azerbaidjan «Sur la nationalisation des institutions publiques en ASSR // Sur l'histoire…, P. 162-163]. Dans le document normatif du 26 novembre 1924, qui régissait les principes de la gestion de l'autonomie, il est noté: «*Toutes les interventions*, la cour et la formation dans les écoles de la Région Autonome du Haut-Karabakh est dispensé dans leur propre langue» [L'état sur la Région Autonome du Haut-Karabakh // À l'histoire…, p. 268]. La Loi de la République Socialiste Soviétique d'Azerbaïdjan sur la Région Autonome du Haut-Karabakh, publiée en 1981, montre que le statut de la langue arménienne n'a pas changé au cours des années du pouvoir soviétique. Il s'ensuit que la langue du bureau était toujours la «*langue de la région autonome*» (Pp. 49-50).

2. L'ouverture massive d'écoles d'enseignement général avec l'enseignement seulement en arménien a commencé dès les premières années du pouvoir soviétique. En 1922, il y avait 231 établissements d'enseignement primaire/secondaire avec un enseignement en arménien dans tout le Karabakh [Recensement des établissements d'enseignement de l'Azerbaïdjan le 31 janvier 1922 – listes des établissements d'enseignement. Numéro 1: établissements d'enseignement. Bakou, 1922]. La fourniture de la documentation pédagogique provenait de l'Arménie, mais le paiement provenait du budget de l'Azerbaïdjan [Du rapport du gouvernement de la RSS d'Azerbaïdjan pour 1922-1923 // histoire…, P. 141].

3. En 1988, 207 écoles fonctionnaient dans la Région Autonome du Haut-Karabakh [Economie nationale… P. 386] – la majorité absolue en arménien. En outre, dans le domaine il y avait 6 établissements d'enseignement secondaire, et un-l'enseignement supérieur [Economie nationale … Page 386].

«Je parle de réfugiés – plus d'un million d'arméniens ont quitté l'Azerbaïdjan»

1) Plus d'un million d'arméniens ne pouvaient pas quitter l'Azerbaïdjan à la fin des années 1980, parce que selon le recensement de 1989, il y avait 390.505 arméniens, dont 296.148 habitaient dans les villes.

2) La résolution No 822 du conseil de Sécurité des Nations Unies (30.04.1993) exprimait son inquiétude face à «*l'invasion de la région de Kelbadjar par les forces arméniennes locales*» et à «*l'exode d'un grand nombre de civils… en particulier dans la région de Kelbadjar*».

3) La résolution No 853 du conseil de Sécurité de l'ONU (29.07.1993) a noté avec inquiétude «*la prise de la région d'Agdam en République d'Azerbaïdjan*» et une grave préoccupation «*au sujet du déplacement d'un grand nombre de civils en République d'Azerbaïdjan…» a été exprimée.* Cette résolution condamne également "*l'occupation du district d'Agdam et de toutes les autres régions récemment occupées de la République d'Azerbaïdjan*".

4) La résolution No 874 du conseil de Sécurité de l'ONU (14.10.1993) a exprimé encore une fois «*de graves préoccupations concernant le déplacement d'un grand nombre de civils en République d'Azerbaïdjan*».

5) Dans la résolution No 884 du Conseil de Sécurité de l'ONU (12.11.1993) «l'*occupation de Zanguilan et de la ville de Goradiz dans la République d'Azerbaïdjan*» a été noté avec alarme; de graves préoccupations «*concernant le dernier cas de déplacement d'un grand nombre de civils… dans le distict de*

Zangilan et dans la ville de Goradiz et sur la frontière sud de l'Azerbaïdjan» ont été exprimées. En outre, ce document condamnait «*l'occupation du district de Zanguelan et de la ville de Goradiz, les attaques contre les civils et le bombardement du territoire de la République d'Azerbaïdjan*».

6) Aucune résolution du conseil de Sécurité de l'ONU sur le conflit du Karabakh n'a mentionné ni le «*nettoyage ethnique massif des arméniens*», ni le fait que «*plus d'un million d'arméniens ont quitté l'Azerbaïdjan*», que le président Sarkissian a annoncé le 3 novembre.